



le syndicat de tous les spécialistes en médecine générale

ASSEMBLEE GENERALE LES GENERALISTES-CSMF

SAMEDI 28 JANVIER 2023

RAPPORT MORAL DU Dr DUQUESNEL, PRESIDENT

L'année 2022, comme les deux années précédentes, aura démontré la capacité des médecins généralistes libéraux, avec les autres médecins libéraux et les autres professionnels de santé, à répondre au mieux et avec une grande agilité aux besoins de santé de la population dans le cadre de la pandémie qui frappe le monde entier.

On ne peut que regretter l'absence de reconnaissance et de remerciements de la part de l'ancien Ministre de la Santé et du Président de la République.

L'été 2022 aura été marqué par la crise des services d'urgences qui furent nombreux à fermer. Là aussi, et le nouveau Ministre de la Santé et de la Prévention François BRAUN nous en a remercié, la mobilisation des médecins généralistes libéraux a permis de suppléer ces services d'urgence fermés.

L'année 2022, plus que les années précédentes, aura surtout été celle d'une dégradation de plus en plus prégnante de l'accès aux soins médicaux en ville comme à l'hôpital du fait d'une démographie médicale de plus en plus déficitaire, sans perspective d'amélioration avant 2035. En ambulatoire, même si c'est l'accès à un médecin généraliste qui fait la une des journaux, l'accès aux autres médecins spécialistes devient de plus en plus compliqué pour bon nombre de Français.

Qui aurait pu imaginer que les politiques de santé, menées depuis 30 ans, mèneraient le système de santé français dans une telle impasse ?

Que dire face à ces 670 000 patients en ALD, et plus de 700 000 à la fin de cette année si nous ne faisons rien, qui n'ont plus de médecin traitant pour assurer le suivi de leurs pathologies chroniques ?

Que proposer à ces médecins généralistes pour apporter des réponses à cette situation sans les faire culpabiliser car ils ne sont en rien responsables de la conjoncture actuelle, et que l'on ne peut pas leur demander de travailler plus car beaucoup d'entre eux travaillent déjà trop ?

Il y a deux façons d'apporter très rapidement des réponses pour faciliter l'accès aux soins. La première consiste à transférer une partie des tâches du médecin traitant à d'autres professionnels de santé même si cela se fait aux dépens de la qualité des soins car ces professionnels n'ont pas les compétences requises pour remplir ces nouvelles missions. C'est la voie choisit par le gouvernement et les parlementaires.

La seconde consiste à inciter les médecins traitants à se réorganiser pour prendre en charge ces patients sans médecin traitant tout en gardant la qualité des soins actuelle.

Les Généralistes-CSMF et la CSMF ont choisi cette seconde voie. Ils ont élaboré un projet structurant de nature à améliorer rapidement l'accès aux soins si on leur accorde des droits. Ces droits se caractérisent entre autres par une hiérarchisation des actes prenant en compte la complexité de nos consultations devant inciter à voir moins souvent des patients qui ne le nécessitent pas et ainsi prendre en charge plus de patients sans travailler plus. Cette réorganisation impose de travailler avec d'autres professionnels de santé (assistants médicaux, IPA, ...) dans le cadre d'un exercice coordonné protocolisé où le médecin traitant est le chef d'orchestre du parcours de santé des patients.

Il n'y a donc que deux voies, et ceux qui pensent que nous n'avons pas la responsabilité collective de prendre en charge les patients sans médecin traitant deviennent les artisans du transfert de nos compétences vers d'autres professions de santé, et cela, souvent au détriment de la qualité des soins.

Le mouvement de colère, qui est née fin 2022, a montré le degré de souffrance et de désespérance des médecins généralistes. La jeune génération refuse ce que leurs aînés ont accepté depuis 30 ans : travailler plus pour tenter de maintenir son niveau de revenu du fait du tarif honteux de la consultation, 25 € aujourd'hui.

Pour terminer le bilan de l'année 2022, j'ai gardé le meilleur pour la fin.

La CSMF a élu en mars un nouveau Président, Franck DEVULDER.

Encore un gastro-entérologue dirons certains !

Grâce à lui, la CSMF a retrouvé, auprès de tous les partenaires institutionnels, le rayonnement et la crédibilité qui doivent prévaloir au premier syndicat de médecins libéraux. Aujourd'hui, on vient travailler avec plaisir à la CSMF. Mais aussi, et surtout, Franck a sauvé de la faillite notre syndicat grâce à son courage, sa ténacité et sa clairvoyance.

Nous pouvons tous être très fiers d'avoir Franck DEVULDER comme Président de la CSMF.

Et 2023 me direz-vous ?

Alors que la négociation d'une nouvelle convention médicale pour cinq années est toujours porteuse de beaucoup d'espoirs, celle-ci ne s'annonce pas sous les meilleurs auspices.

Un ONDAM à 2,9 % alors que l'inflation est à 6,5 % ne permet même pas la revalorisation de 25 à 30 € de notre consultation. Non seulement la CNAM a construit une hiérarchisation des actes à des montants bien inférieurs à ceux que nous souhaitons, mais n'y auront accès que les médecins qui accepteront de nombreuses contraintes dont celle de travailler le samedi matin.

Comme un malheur n'arrive jamais seul, les parlementaires ont décidé d'humilier les médecins libéraux par la Loi RIST en transférant certaines de nos missions à des professionnels qui n'ont pas les compétences pour les remplir. Un pharmacien a-t-il les compétences pour renouveler trois mois de suite l'ordonnance d'un diabétique, d'un insuffisant cardiaque, d'un insuffisant rénal ou atteint de ces trois maladies, alors que nous voyons ce patient tous les trois mois aujourd'hui pour assurer le suivi de ses pathologies et adapter son traitement ? Demain, nous ne verrons plus ce patient que tous les six mois !

Ces mêmes parlementaires, face à l'incapacité de l'Etat à remettre en ordre de marche l'hôpital malgré les 27 milliards d'euros du Ségur de la Santé, ont décidé de permettre aux ARS de réquisitionner les médecins libéraux pour combler la vacance des tableaux de gardes de l'hôpital !



le syndicat de tous les spécialistes en médecine générale

Seule la mobilisation de l'ensemble des médecins libéraux peut arrêter la machine infernale que le Président de la République a mise en marche.

L'ensemble des syndicats représentatifs des médecins libéraux ont appelé ensemble à une grève de la permanence des soins, à ne plus participer au SAS, à fermer son cabinet le samedi matin et à un rassemblement national le mardi 14 février devant le Sénat, jour de l'examen de la Loi RIST au Sénat.

Ce n'est pas demain qu'il faudra se mobiliser, c'est maintenant afin de stopper cette machine infernale qui va nous broyer si nous ne l'arrêtons pas.

On est passé du mépris à l'humiliation.

Soyons fiers de notre métier et prêts à tout donner pour le sauver.

Tous à Paris le 14 février.

Dr Luc DUQUESNEL
Président